



Championnat Départemental ÉCO RESPONSABLE 2024-2025

Jeunes et Vétérans

Minibad, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans

Le championnat départemental éco responsable Jeunes et vétérans se déroulera selon les règles officielles de la FFBaD et le règlement général des compétitions.

N° d'autorisation :

Lieu : Gymnase Intercommunal de Darvoy, Rue de la Pellé, 45150 DARVOY

Planning et Horaires :

Date limite d'inscription : **18 janvier 2025**

Tirage au sort : **19 janvier 2025**

Date de la compétition : **1 et 2 février 2025**

CPPH : **16 janvier 2025**

Compétition : Les simples se dérouleront le samedi. Les doubles le dimanche. Concernant les mixtes il faut être disponible les deux jours car il se peut que les phases finales se jouent le dimanche (en fonction de l'avancée des tableaux).

Juge arbitre et organisateur de tournoi:

Le juge arbitre de ce tournoi sera Pascal NOUZERAN

Les juges arbitres adjoints seront Marine GOBIN et Bruno FOUASSIER

Les GEO seront Jordan Rusque, Stéphane CARRE, Aline Gaury

Tableaux :

Séries : Minibad, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans.

Tableaux : simple dame, simple homme, double mixte, double dame et double homme.

Possibilité de s'inscrire sur trois tableaux. Sauf Minibad et Poussins, simples uniquement.

Les phases finales des simples et doubles mixtes sont susceptibles d'être jouées le Dimanche. Les finales seront arbitrées selon la disponibilité des arbitres dans la salle. Les matchs seront joués suivant les règles officielles de la FFBaD.

Récompenses :

Répartis sous forme de lots récompensant les finalistes et vainqueurs de chaque tableau.

Inscriptions :

Les inscriptions se feront par **BADNET** avec règlement par badnet au plus tard le **31 Janvier 2025**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre sur Badnet.

Les joueurs pourront s'inscrire sur les 3 tableaux. Sauf Minibad et Poussins, simples uniquement.

Montant d'inscription : 14€ le tableau, 18€ pour deux tableaux et 22€ pour trois tableaux. Aucun remboursement ne sera possible après le tirage au sort.

Tout forfait devra être justifié au plus tard 5 jours après la compétition auprès de la ligue du centre val de Loire à l'adresse suivante :

6 bis, rue des Urbets
18000 BOURGES
secretariat@badmintoncvl.fr

Dans le cas contraire, le joueur s'expose aux sanctions de la Fédération Française de Badminton.

Contact :

nicolas_chaloine@yahoo.fr - 06 34 87 24 71

Volants:

Les volants seront à la charge des joueurs à parité, sauf pour les finales où ils seront fournis. Tous les volants plumes homologués par la FFbAD sont autorisés.

En cas de litige, les volants suivants seront utilisés:

- Plumes TRINISPORTS SPIN GOLD ELITE

Restauration :

Un point de vente sera présent sur le tournoi où vous pourrez vous restaurer (sandwichs, boissons...).

Déroulement des matchs :

Les matchs se dérouleront suivant le règlement FFbAD et le règlement particulier. Les matchs seront en auto-arbitrage, sauf les phases finales suivant la disponibilité des arbitres. Chaque joueur doit se présenter au moins une heure avant son premier match à la table de marque.

Qualifications :

En benjamin et minime, les deux finalistes de chaque tableau de simple ainsi que les vainqueurs de chaque tableau de doubles seront qualifiés pour le Championnat de Ligue Jeunes qui auront lieu le 1-2 mars 2025 à Argenton-sur-Creuse (36). Il en est de même pour le vainqueur du tableau de simple en cadet et junior.

En cas de désistement une liste d'attente sera réalisée parmi les finalistes, demi-finalistes et quart-finalistes. La liste des qualifiés sera validée par le Comité Départemental. Tout joueur ou joueuse qualifié(e) en simple pour le championnat de ligue peut faire le double avec le partenaire de son choix (qualifié ou non en simple).

Les Minibad et poussins n'ont pas besoin de se qualifier pour participer au Championnat de Ligue.

Règlement Championnat Départemental ÉCO RESPONSABLE jeunes et vétérans des 1 et 2 février 2025

1. Le tournoi est autorisé sous le n° (en cours).
2. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD.
3. Tous les joueurs inscrits au tournoi adhéreront à ce règlement.
4. La compétition est ouverte à tous joueurs français licenciés à la FFBaD dans un club du comité 45 en minibad, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, vétérans, et possède sa licence le jour du tirage au sort.
5. Le logiciel utilisé sera : BADNET et le tournoi sera placé sous l'autorité du Juge Arbitre Pascal NOUZERAN Ce dernier prendra les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et sa décision sera sans appel.
6. La date limite d'inscription est fixée au **18 janvier 2025**, date de réception.
7. Les joueurs sont autorisés à s'inscrire sur 3 tableaux (sauf minibad et poussins uniquement en simple) dans leur catégorie (pas de sur classement possible).
8. Le montant des droits d'engagement est fixé à 14€ le tableau, 18€ pour deux tableaux et 22€ pour trois tableaux.
9. Les joueurs mineurs devront être accompagnés d'un(e) responsable majeur(e) nommé(e) par leur club ou disposant d'une autorisation écrite des parents.
10. Pour tous les tableaux, les simples et les doubles seront organisés par poules, dans la mesure du possible, puis par élimination directe en phase finale. En cas de forte participation dans une catégorie, le Comité Départemental se réserve le droit de l'organiser en élimination directe.
 - a. En cas de faible participation, le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler certains tableaux.
11. Les joueurs qualifiés d'office pour la Ligue sont susceptibles de ne pas participer à la phase qualificative et d'être directement inscrits dans la phase finale.
12. Les minibad et poussins joueront sur des terrains adaptés à cette catégorie.
13. Les vétérans seront séparés par catégories V1/V2-V3/V4 et plus ou regroupés. Ils seront dans la mesure du possible séparés également par classement : D8 et plus / D9 et moins. Un vétéran peut se surclasser (s'inscrire dans une catégorie plus jeune que la sienne).
14. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre qui désignera un arbitre si nécessaire.
15. Le remboursement des frais d'inscription des joueurs se fera dans les conditions suivantes :
 - a. - avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu;
 - b. - après tirage au sort, le remboursement sera possible uniquement sur présentation d'un certificat médical le jour de la compétition.
 - c. La date du tirage au sort est fixée au **19 janvier 2025**.
16. Un échéancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.
17. Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
18. Tout joueur devant s'absenter temporairement devra avertir la table de marque, après

avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants, en cas d'absence il risque l'exclusion du tableau.

19. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match.
20. Les volants en plume seront obligatoires. Les volants de matchs sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige les volants retenus sont :
 - a. - Plumes : TRINISPORTS SPIN GOLD ELITE
 - b. Ces volants seront disponibles à la vente pendant la durée du tournoi auprès du comité d'organisation.
21. Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement, à compter de l'appel du match, pour démarrer celui-ci.
22. Le temps de repos entre deux matchs pour un même joueur est de 20 minutes. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur le terrain.
23. Le classement CPPH pris en compte est celui à la date du [16 janvier 2025](#).
24. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

Le comité d'organisation et DJSBAD 45.